



DOPAMINE PLUS

EN

BONUS



**DOPAMINE
PLUS
2/2**



Cette rubrique propose un complément de références dans l'actualité du moment : presse, documents professionnels, revues, autres...



«Colline» du crack à Paris : plus dure est la rechute
Article de Sylvain Mouillard

Publié dans Libération n° 20200110 (10 janvier 2020)

Il suffit de se rendre Porte d'Aubervilliers, à partir de la Porte de la Chapelle, dans le Nord de Paris, pour se rendre compte que les fumeurs de crack de la fameuse "Colline", évacuée en novembre dernier, se sont réfugiés en partie sur un « *corridor boueux coincé entre le boulevard périphérique et une bretelle de sortie menant vers la capitale* », comme le présentent les auteurs de cet article. Vivent là, dans des tentes brinquebalantes à même un sol terreux et humide, quelque 400 personnes, pas toutes fumeuses de crack, mais toutes inévitablement en situation de précarité aggravée. Evacuer la Colline n'a fait que déplacer le problème, et même certainement le disperser mais sans le résoudre. La réduction des risques et la prise en charge sanitaire nécessitent des lieux couverts, identifiables, sécurisés et propres pour que les usagers puissent se reposer, prendre un café, échanger, reprendre des forces, se soigner si nécessaire et profiter d'une parenthèse de relatif confort dans un parcours quotidien qui ressemble plus à une aventure périlleuse qu'à une balade bucolique. Cette "parenthèse enchantée" c'est ce que propose le "plan crack", décidé conjointement par la préfecture de la région Ile-de-France, la préfecture de police de Paris, l'agence régionale de santé, la MILDECA ainsi que la mairie de Paris, sur propositions et conseils appuyés des associations qui connaissent bien le terrain pour y être intervenues en contenu depuis quelque temps déjà. Un lieu de repos est ouvert depuis début décembre et peut accueillir jusqu'à 200 personnes par jour, même si pour le moment, d'après l'article, la jauge n'est pas remplie malgré les besoins clairement



identifiés... Bien entendu, cet espace ouvert en journée n'est pas suffisant et ne permet pas par exemple un usage supervisé sur place. D'où le souhait des acteurs de terrain mais aussi de la Mairie de Paris d'ouvrir d'autres salles de consommation à moindre risque d'ici la fin du mandat de la Maire socialiste en fonction... Espérons qu'en cas de changement de majorité, tout ne soit pas remis en question et que les tenants d'une prévention associée à une interdiction stricte d'usage n'entrent pas bruyamment dans la danse. Il faudra, quoiqu'il arrive, toujours faire encore et toujours avec la bonne volonté des uns et des autres pour que les usagers retrouvent une certaine dignité et qu'ils ne soient pas chassés sans considération d'un espace public que trop veulent débarrasser de ses "encombrants" avant la réception des jeux Olympiques de 2024... Comme le dit Catherine Pequart, la directrice de l'Association Charonne, citée dans l'article : « *Il faut comprendre qu'il y a des conditions nécessaires pour se libérer de la drogue. L'hébergement, l'accompagnement dans la durée, le soin qui donne le droit à l'échec et au recommencement.* » Le pragmatisme et l'humanisme sont donc, en la matière, de rigueur, on le sait bien...

Le Monde

[Cent ans après, voyage dans la «capitale»
de la Prohibition aux Etats-Unis](#)
Un article de Arnaud Leparmentier
Publié dans Le Monde (17 janvier 2020)

Cet article nous propose un condensé de l'histoire des origines de la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis, et par la même occasion un court séjour dans la petite ville de Westerville dans l'Etat de l'Ohio. C'est ce 17 janvier qu'elle a fêté le centenaire de la mise en application de la loi interdisant la production, la vente ou le transport de boissons alcoolisées au niveau fédéral. Un monument commémoratif trône dans le centre-ville, non pas pour glorifier les



bienfaits de la prohibition, puisque les deux versants, bonnes raisons et dérives, y sont présentés, mais pour rappeler à la population que cette petite ville a pris part à la grande histoire américaine. Le 17 janvier 1920 signe l'entrée en "abstinence" de l'ensemble des états du territoire national, mais certains étaient passés du côté "sec", comme on disait, bien avant, à commencer par l'Etat du Maine, sec dès 1838. Dans la commune de Westerville est créée, en 1858, une loi de tempérance interdisant la mise à disposition d'alcool, alors que l'état de l'Ohio est lui encore "humide" et le restera jusqu'en 1910. Mais la ville de Westerville se mettra en avant en accueillant en 1909 le nouveau siège de la ligue anti-saloons créée seize ans plus tôt. La ville fut alors considérée comme *"la capitale mondiale de la sécheresse"*... Quand la prohibition prit fin en 1933, la ville restera malgré tout "sèche" jusqu'en 2005, comme pour affirmer une particularité qui repose sur une tradition ou un orgueil mal placé. Allez savoir quelle est la part de folklore et celle d'un engagement sincère contre les excès de l'alcool. Quand une ville est associée à une histoire considérée comme "glorieuse", difficile parfois de s'en défaire, même si les bonnes intentions ont été clairement chassées par la réalité des usages... Cette période de l'histoire américaine laisse inévitablement des traces, mais visiblement n'a pas entamé les velléités prohibitionnistes des Etats-Unis qui se sont rabattus sur d'autres drogues dès la fin de la prohibition de l'alcool...



Chemsex

Crise des opioïdes

Revue SWAPS n°92-93 (4ème trimestre 2019)

Publié par l'Association Pistes

Le numéro de cette revue, bien connue des professionnels et consacrée à la santé, la réduction des risques et les usages de drogues, consacre deux dossiers centraux à deux sujets d'actualité, phénomènes émergents qui ont en commun, comme le



dit l'édito, la prise de risques cliniques, neuro-psy et sociaux majeurs : pour commencer, le détournement de médicaments antalgiques opioïdes ; et pour finir, cette pratique qui consiste à introduire les substances, essentiellement des drogues de synthèse, au coeur de la sexualité pour faciliter les rapports ou les améliorer...

Le premier article du dossier consacré à la crise des opioïdes dresse un état des lieux des décès enregistrés chaque année aux Etats-Unis suite à des overdoses de produits alors consommés détournés de leurs usages premiers, à savoir le soulagement d'une douleur physique chronique. Depuis 1999 on peut parler de crise pour la simple et bonne raison que le nombre de décès a commencé à considérablement augmenter, remettant alors inévitablement en question les politiques de réduction des risques menées jusque-là, et depuis lors d'ailleurs... En 2017, 72 000 personnes sont mortes suite à une consommation en surdose de ces opioïdes dont les plus fameux et courants sont le fentanyl et l'oxycodone. L'auteure de l'article pense que cette crise est une occasion unique pour le pays se reprendre en main cette politique de réduction des risques et ainsi tenter d'enrayer une dynamique mortifère qui touche toutes les couches de la population... Un deuxième article rappelle que l'impact de cette crise va au-delà des overdoses mortelles et qu'au mésusage est associée une morbidité en lien avec les effets des produits eux-mêmes et aux modes de consommation, notamment l'injection. L'impact concerne aussi les modalités de prescriptions légales et le système de santé hospitalier d'où proviennent apparemment la plupart des détournements... Si les Etats-Unis et le Canada sont concernés en premier lieu par cette crise, la France ne peut fermer les yeux sur ces produits et leurs mésusages sur son territoire. Cette réflexion est l'objet d'un troisième article qui propose un état des lieux des surdoses, relativement moins dramatique qu'aux Etats-Unis mais tout de même préoccupant, et présente les garde-fous sur lesquels la vigilance reste de mise. Parmi ces garde-fous, le fait que le système de santé en France soit bien moins libéral et bien plus régulé qu'Outre-Atlantique, et que les détournements



font l'objet d'une veille de la part de l'Agence nationale du médicament et des produits de santé. L'auteur rappelle aussi que ces produits restent tout de même marginaux dans la population des usagers même si un marché de rue du tramadol est présent et que des patches de fentanyl circulent... Bien entendu, la crise d'ampleur que subit le continent nord-américain a servi d'alerte au vieux continent qui va tenter de limiter la casse...

Le deuxième dossier présenté dans ce numéro de SWAPS est bien plus conséquent et concerne donc le chemsex, une sexualité qui fait la part belle à la chimie de synthèse. Une étude dite "Apaches", réalisée par l'OFDT en 2018, ainsi qu'une étude dite "PaacX", conduite par l'Inserm, sont la base d'un premier article qui annonce dans son chapeau qu'il est « *difficile d'isoler les pratiques de chemsex des autres caractéristiques de la condition gay, entre risque VIH, opprobre social et ressourcement communautaire.* ». L'étude montrent en effet que les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes (HSH) sont plus consommateurs de produits psychoactifs que ceux qui ont des pratiques hétérosexuelles. On constate également que ces usagers ont des parcours et des origines sociales très diverses, et qu'il est donc difficile de définir un profil type du chemsexer. Ces pratiques étant de plus bien entendu réservées au cadre privé, la cible pour une réduction des risques efficace n'est pas toujours facile à atteindre... Comme outil de réduction de risque à disposition, les analyses de produit ont certainement à prendre une place plus importante. Ces analyses permettent la prise de contact avec les usagers et une information plus poussée sur les risques sanitaires en lien avec les usages de ces produits. Le centre d'Addictovigilance de Paris a mis par exemple en place un programme destiné à la population des chemsexers... L'analyse capillaire est aussi présentée dans un article comme une méthode d'évaluation de sa consommation personnelle, souvent sous-déclarée, intéressante... Certaines associations, comme Aides, ont fait de la réduction des risques, en lien avec cette pratique du chemsex, une priorité. Tous les mardis soir se tient depuis trois ans au *Spot Beaumarchais* à Paris ce qui est appelé "*Le chillout*



chemsex“ qui propose, sur le principe d’un auto-support entre pairs, un lieu d’écoute et de partage où la parole est libre et l’écoute bienveillante et non jugeant... A Londres où le chemsex est devenu un terme du langage courant, c’est dans les services VIH que des consultations sont proposées pour tenter de réduire les risques et prendre en charge si nécessaire les patients contaminés... Bien entendu les drogues et le sexe sont partie liée depuis bien longtemps et ce n’est pas qu’une problématique du XXIème siècle. C’est la raison pour laquelle un dernier article sur le sujet est confié à un historien qui nous raconte comment la chimie et le sexe ont batifolé dans l’histoire. Entre fantasmes et jugements moralistes, la part belle est faite aux représentations sur ce sujet et à la réalité du terrain si l’on puit dire...

Si ces deux dossiers prennent beaucoup de place dans la revue, d’autres articles méritent qu’on y jette un oeil. Au programme : « *Un plan crack à Paris - La cannabidiol, un agent thérapeutique prometteur ? - L’e-cigarette, ange ou démon ? - ONUDC : la planète des drogues au rapport - Psychédéliques et dépression - A-t-on besoin de traitements de substitution « long acting » en France ?*

Le Monde

Comment le lobby alcool sape toute prévention prônant l’abstinence

Un article de Pascale Santi et Stéphane Horel

Publié dans Le Monde (20 janvier 2020)

Dans son cahier *Science et Santé*, Le Monde consacre une longue enquête aux méthodes employées par le lobby de l’alcool qui tente de bloquer ou s’immisce dans les campagnes de prévention pour mieux les brider. Heureusement, les professionnels de santé gardent le cap et ne se laissent pas impressionner... L’article laisse apparaître aussi bien les arguments du milieu des alcooliers que ceux du milieu des professionnels de santé, dont il est bon de



rappeler que ce sont bien eux les spécialistes de la prévention et non pas les alcooliers qui sont avant tout des producteurs, commerçants, négociants et influenceurs dont l'objectif, à n'en pas douter, est bien d'encourager la consommation... Même si la modération, bien grand mot, est brandie par les alcooliers comme étendard, laissant penser qu'ils s'investissent dans une prévention responsable, difficile d'être dupe face à des acteurs du secteur qui sont alors juges et parties. Il n'est pas nécessaire d'avoir inventé la distillation pour comprendre, bien entendu, que cette invitation à la modération, présentée même parfois comme une injonction (*Avec modération !* est le nouveau nom donné à un groupement d'intérêts d'alcooliers), vise en fait à instaurer une norme et donc à exclure toute forme d'abstinence. De vieux repères de l'OMS, qui datent de 1980, réactualisés en mars 2019 par le comité interministériel pour la santé, ont bien entendu leur intérêt quand il s'agit d'évaluer sa consommation d'alcool, mais ils ne sont en aucun cas des normes de consommation sans risque. De plus il est loin désormais le temps où même certains professionnels de santé défendaient l'idée que le vin pouvait être bon pour la santé car ses bienfaits étaient bien supérieurs à ses méfaits. « *Après tout le vin, ce n'est pas vraiment de l'alcool !* » Les producteurs de bière, whisky ou autres spiritueux auraient alors très bien pu en dire autant, tant qu'on y est... Mais l'alcool, c'est de l'alcool, et ce quel que soit le fruit ou la céréale dont il tire son origine. La molécule d'éthanol est présente dans toutes les boissons alcooliques et ce dès le premier verre. Et l'on sait désormais que rien ne peut compenser ses méfaits. Même le plaisir que l'on peut retirer d'une ingestion de cet alcool, pour son goût ou ses effets psychoactifs - qu'il ne s'agit en rien de stigmatiser dans une démarche de prévention responsable et inintéressée - n'annihile les dangers sanitaires de la substance, qu'on le veuille ou non. Il s'agit donc simplement de ne pas faire l'autruche ou l'ignorant...

Quand le "dry january", lancé en Angleterre, nous est parvenu en France, les lobbyistes ont tout fait, et ont réussi à faire que l'organisme Santé Publique France se désolidarise de la campagne. Cette initiative, portée par des acteurs de santé, a tout



de même vu le jour, et remporte un succès non négligeable. Elle propose simplement, sans culpabiliser les potentiels usagers, à maintenir une abstinence d'un mois et faire ainsi le point sur leur consommation personnelle et prendre du recul sur l'ensemble des rituels mis en place avec le temps, et constater par la même occasion les bienfaits d'une abstinence, même de courte durée... Mais bien entendu, cette proposition d'abstinence, quelle qu'en soit la durée, est difficile à entendre pour des alcooliers qui vont eux, s'empresse alors en retour de moraliser le débat en culpabilisant les vrais préventeurs de vouloir anéantir tout un secteur économique et culturel français, et surtout de vouloir instaurer une société hygiéniste où tout devrait être interdit... Malheureusement les arguments du secteur, représenté par Vin & Société, l'Association des brasseurs de France, la Fédération française des spiritueux, la Fédération française des vins d'apéritif et Avec modération !, semble portés bien plus que ceux de la partie adverse, à en croire du moins les réponses apportées par le gouvernement en place et le chef d'état en personne...